



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Pour des motifs à la fois
économiques et logistiques**

**Interruption du service Taxibus à compter
du 1^{er} janvier 2020**

(Beauharnois - Le 2 décembre 2019) Lors de son assemblée publique du 27 novembre dernier, le Conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry a convenu par résolution de procéder à l'interruption du service de transport collectif régional par Taxibus à compter du 1^{er} janvier 2020.

« Cette décision repose sur des motifs à la fois économiques et logistiques. Ils nous en coûtaient en effet de plus en plus cher pour maintenir le service, alors que celui-ci ne desservait en fait qu'un nombre très restreint d'usagers. De plus, dans un contexte d'incertitude généré par la mise en vigueur du projet de Loi 17 concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, nous nous butons carrément à une totale absence d'intérêt de la part de la majorité des fournisseurs de transport du territoire à offrir ce service régional. Dans ces circonstances, nous sommes dans l'obligation d'interrompre jusqu'à nouvel ordre ce mode de transport, le temps requis pour que l'on puisse éventuellement réinstaurer un service de transport doté d'un nouveau mode de fonctionnement et de nouvelles modalités » de dire Mme Maude Laberge, préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

- Service renouvelé souhaité en cours d'année 2020 -

La MRC compte en effet pouvoir mettre en place au cours de 2020 un service de transport renouvelé qui pourra davantage répondre aux attentes, mais qui pourra d'abord et avant tout se déployer en respect d'une viabilité financière assurée.

« D'ici là, on recommande aux usagers du Taxibus de se replier temporairement sur les autres modes de transport usuels, tel que les voitures taxis, le transport adapté ou encore le covoiturage » de poursuivre Mme Laberge.

La MRC reconnaît les désagréments pouvant être causés par cette situation, mais rappelle que cette décision a été prise dans le meilleur intérêt financier des usagers et des contribuables. La population sera tenue informée de tout développement dans ce dossier.

MRC de Beauharnois-Salaberry

-

30

-

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450 225-0870 (poste 226)
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com